

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX
Rapport annuel d'activités

Période année 2022

Version finale approuvée le 16/11/2023

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

INTRODUCTION

L'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2015 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil wallon du Bien-être des animaux prévoit dans son article 16 que le rapport annuel des activités du Conseil soit rendu consultable via le portail internet Bien-être animal du Service Public de Wallonie.

Le présent rapport est consultable via : <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>

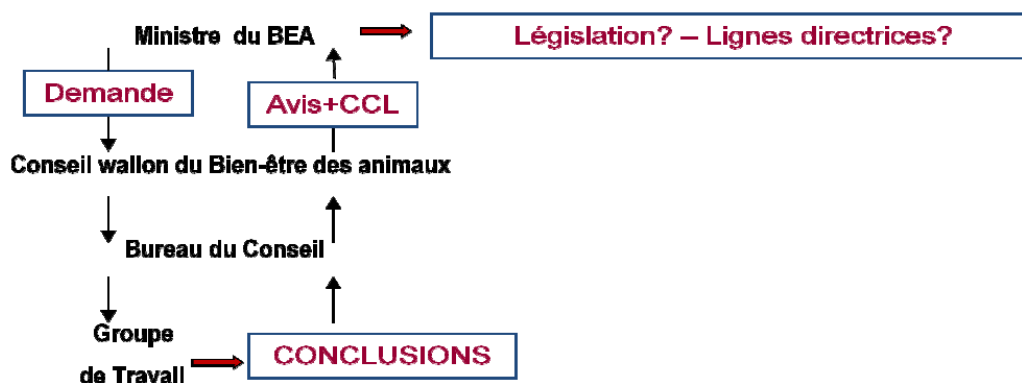
Le CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX (CWBEA)

Cadre législatif :

- ✓ Décret du 22 janvier 2015 instaurant le Conseil wallon du bien-être des animaux modifiant le chapitre IX de la Loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative.
- ✓ Arrêté du 26 février 2015 réglant la composition et le fonctionnement du Conseil wallon du bien-être des animaux.
- ✓ Arrêté ministériel du 17 juin 2020 désignant les membres du Conseil wallon du bien-être des animaux (<http://bienetreanimal.wallonie.be/home/legislation/legislationlist/liste-de-legislations-bea/bienetre071-W.html>)
- ✓ Arrêté du Gouvernement wallon du 10 décembre 2020 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil wallon du Bien-être des animaux. (<http://bienetreanimal.wallonie.be/home/legislation/legislationlist/liste-de-legislations-bea/bienetre073-W.html>)

Fonctionnement :

Le CWBEA a pour mission d'étudier les problèmes en rapport avec la protection et le bien-être des animaux. Il donne son avis sur les affaires dont l'examen lui est confié par le Ministre du bien-être animal ou le service qui a le bien-être des animaux dans ses attributions et il peut également leur soumettre toute proposition.



CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Composition :

Le Conseil est composé de 16 membres effectifs et de 12 membres suppléants selon la répartition suivante :

- deux représentants des associations de protection animale ;
- deux représentants des refuges pour animaux ;
- deux représentants des associations agricoles wallonnes ;
- deux représentants du secteur du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie ;
- un représentant du Conseil régional d'expression française de l'Ordre des médecins vétérinaires ;
- un représentant d'une organisation professionnelle vétérinaire ;
- un représentant de la société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs ;
- un représentant de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie ;
- quatre experts scientifiques reconnus pour leurs travaux en matière de bien-être animal. Il n'est pas prévu de suppléance pour cette catégorie de membres

Liste des membres au 1^{er} janvier 2022

	Effectif	Suppléant
Associations de protection animale	Michel Vandenbosch pour l'asbl GAIA	Ann Degreeef pour l'asbl GAIA
	Maud Remacle pour l'asbl Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux	Jean-François Buslain pour l'asbl Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux
Refuges pour animaux	Marie-Rose Bruffaerts pour le Conseil National de la Protection animale	Nathalie Vanhinderdael pour le Conseil National de la Protection animale
	Sébastien De Jonge pour l'Union wallonne pour la Protection animale	Sarah Bodart pour l'Union wallonne pour la Protection animale
Associations agricoles wallonnes	Marie-Laurence Semaille pour la Fédération wallonne de l'Agriculture	Aline Lecollier pour la Fédération wallonne de l'Agriculture
	Yves Vandevoorde pour la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs	Emilie Guillaume pour la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
Secteur du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie	Benoit Jadot pour l'asbl COMEOS	Sami Hemdane pour l'asbl COMEOS
	Frédéric Denayer pour la Société Royale Saint-Hubert	Thierry Vercauter pour la Société Royale Saint-Hubert
Conseil régional d'expression française de l'Ordre des médecins vétérinaires	Stéphanie Cambier	Olivier Dubois

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

organisation professionnelle vétérinaire	Alain Schonbrodt pour l'Union Professionnelle Vétérinaire	Gaëtan Van Acker pour l'Union Professionnelle Vétérinaire
société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs	Marc Fichers pour l'association Nature & Progrès	Delphes Dubray pour l'association Nature & Progrès
Union des Villes et des Communes de Wallonie	Charlotte Deborsu	Sandrine Gajewski
Experts scientifiques reconnus pour leurs travaux en matière de bien-être animal	Claire Diederich	
	Marc Vandenneede	
	Johann Detilleux	
	Charlotte Sandersen	

Contacts :

SPW - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement
Département du Développement, de la Ruralité, des cours d'eau et du bien-être animal
Direction de la Qualité et du Bien-Être Animal

Dr vétérinaire Bruno Cardinal
Ou Isabelle Willot, attachée qualifiée
14 Chaussée de Louvain
5000 Namur
081/ 649 564
isabelle.willot@spw.wallonie.be

Site internet : <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

ACTIVITÉS

✓ Réunions du CWBEA :

Le Conseil wallon du bien-être des animaux s'est réuni le 10 janvier et le 25 janvier 2022 (en visioconférence) spécifiquement pour préparer l'avis du Conseil wallon du bien-être des animaux sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et aux conditions de détention et de commercialisation au sein de ces établissements

21 février 2022 (visioconférence)

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente*
- *Avis sur le « Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et aux conditions de détention et de commercialisation au sein de ces établissements »*
- *Etat des lieux GT « hypertypes chiens »*
- *Communication*
 - *Lettre ouverte au sujet de la situation de l'UBEA*
 - *Marché public dossier Chasse (en cours)*
 - *Alimentation végétane des carnivores domestiques : inviter Marianne Diez*
- *Divers*

23 mars 2022

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente*
- *Dossier chasse*
 - *Présentation du candidat sélectionné en vue de la préparation du dossier*
 - *Discussion sur le timing*
- *Etat des lieux du GT « hypertypes chiens »*
- *Stérilisation des chats recueillis dans les refuges et restitués à leurs propriétaires*
La DQBEA souhaite connaître la position du CWBEA sur la proposition de modification l'AGW du 15/12/2016 relatif à la stérilisation des chats domestiques
- *Alimentation végétane des carnivores domestiques :*
Discussion avec la Professeure Marianne Diez

08 juillet 2022

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport précédent*
- *Constitution du dossier « chasse » : méthodologie*
- *le CWBEA est invité à proposer quatre candidats pour intégrer le comité wallon pour la protection des animaux d'expérience*
 - *procédure de candidature*
 - *procédure de vote*

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

06 octobre 2022

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport précédent*
- *Dossier « chasse » : état d'avancement du rapport*
- *Avis du Conseil sur fonctionnement de la compétence du bien-être animal au sein du SPW : réponse de la Ministre Tellier*
- *Comité wallon pour la protection des animaux d'expérience :*
 - *3 candidatures retenues*
 - *relance procédure (candidature et vote) pour désigner une 4^{ème} personne*
- *Etat des lieux du GT « hypertypes chiens »*
- *Informations*
 - *Campagne de sensibilisation grand public « Les questions à se poser avant d'accueillir un animal »*
 - *Démission de Marie-Laurence Semaille (FWA), Marie-Rose Bruffaert (CNPA) et Samy Hemdane (COMEOS), Désignation des remplaçant(e)s*
 - *Alimentation végétane des carnivores domestiques*
Communication d'un article rédigé par Andrew Knight et publié en avril 2022 dans la revue scientifique PLOS One
 - *demande d'avis de la Ministre Tellier concernant les feux d'artifice :*
 - *Diminution de la TVA sur les actes vétérinaires*

19 décembre 2022

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport précédent*
- *Diminution de la TVA sur les actes vétérinaires*
 - *avis du Conseil Bruxellois du 23 novembre 2022 concernant une réduction du taux de la TVA pour la stérilisation des chats, les interventions vétérinaires et la nourriture pour animaux de compagnie*
 - *proposition de réponse rédigée par le bureau visant à soutenir cette demande : amendée et validée en séance*
- *Alimentation végétane des carnivores domestiques*
 - *avis -du Professeure Dr. Annette Liesegang, Présidente de l'European College of Veterinary and Comparative Nutrition*
- *Feux d'artifice*
 - *avis du Conseil flamand du BEA du 28 septembre 2022*
 - *avis du Conseil bruxellois du 4 novembre 2022*
 - *proposition de réponse rédigée par le bureau : amendée et validée en séance*
- *Communications*
 - *Comité wallon pour la protection des animaux d'expérience (Résultat 4^{ème} candidat)*
 - *le cabinet Tellier sollicite le soutien officiel du Conseil à l'occasion des journées de sensibilisation au BEA qu'il compte organiser en 2023. OK. Par ailleurs, plusieurs membres du CWBEA participent au Comité de pilotage en leurs titres et fonctions respectifs*
 - *états des lieux GT Hypertype chiens*
 - *Demande d'avis de la CWPZ concernant la suppression d'espèces figurant sur les listes positives (mammifères et reptiles)*
 - *divers : agenda réunion CWBEA 2023*

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

✓ Groupe de travail

PROBLEMATIQUE DES HYPERTYPES ET DES MALADIES GENETIQUES LIEE AUX RACES DE CHIENS

Composition

Claire DIEDERICH	Présidente du Conseil wallon du bien-être des animaux. Professeur d'Ethologie et de Bien-être animal de l'université de Namur.
Johann DETILLEUX	Membre scientifique du Conseil wallon du bien-être des animaux. Professeur émérite en Elevage sélectif des animaux domestiques (Université de Liège).
Fred DENAYER ¹	Membre du Conseil wallon du bien-être des animaux comme représentant de la SRSB, éleveur de chiens
Sébastien DE JONGE	Membre du Conseil wallon du bien-être des animaux comme représentant des refuges pour animaux. Vice-Président de l'UWPA.
Ann DE GREEF	Membre du Conseil wallon du bien-être des animaux comme représentant des associations de protection animale. Directrice de GAIA asbl.
Véronique Neuvens	Vétérinaire, membre du groupe éthique à l'UPV
Fabienne MARCHAND	Vétérinaire Petits Animaux (clientèle féline). Membre de l'UPV.
Philippe HENRY	Juge international d'exposition canine. Responsable des formations animalières IFAPME. Eleveur canin.
(Yves DE CLERCQ) ²	(Directeur exécutif de la Fédération Cynologique Internationale)
Isabelle WILLOT	Attachée qualifiée à la Direction de la Qualité et du Bien-être Animal (Service public de Wallonie - SPW)

Le groupe de travail s'est réuni le 04-02-2022, le 18-03-2022, le 28-04-2022, le 02-06-2022, le 18-07-2022, le 23-09-2022, le 25-10-2022, le 23-11-2022

Le groupe de travail continue ses travaux en 2023

¹ Monsieur Denayer a remplacé Isabelle LEY, démissionnaire au CWBEA, à partir de la réunion du 22 octobre 2021

² la FCI a participé aux 2 premières réunions et n'a pas souhaité poursuivre le travail effectué au niveau régional

CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

✓ Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux

Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et aux conditions de détention et de commercialisation au sein de ces établissements.
approuvé le 21/02/2022

L'avis est disponible via <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>
